

2008/407 - AMELIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL DU CENTRE TECHNIQUE DES SPORTS – 89 ALLEE PIERRE DE COUBERTIN - 69007 LYON – OPERATION N° 07 031 677 – MONTANT DE L’OPERATION : 300 000 € TTC - AUTORISATION DE SIGNER LES MARCHES - LOTS 5, 6 ET 7 (DIRECTION DE LA CONSTRUCTION)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 18 juin 2008 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

“Par délibération n° 2007/7905 du 25 juin 2007, vous avez approuvé le projet cité en objet dont le montant est fixé à 300 000 € TTC.

La Commission d’Appel d’Offres a statué ainsi :

Opération : Amélioration des conditions de travail du centre technique des sports

Marchés de travaux

Lot n° 5 :	Electricité
A été attribué à :	REVERCHON
Pour un montant de :	52 515,00 € HT.

Lot n° 6 :	Chauffage - Ventilation
A été attribué à :	RABY SAS
Pour un montant de :	51 464,71 € HT.

Lot n° 7 :	Pont roulant
A été attribué à :	LEVELEC
Pour un montant de :	19 922,00 € HT.

Vu la délibération n° 2007/7905 du 25 juin 2007 ;

Vu la Commission d’Appel d’Offres en date du 17 juin 2008 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code des Marchés Publics ;

Oui l’avis de sa Commission Finances - Administration Générale - Fin de procédures des marchés publics ;

DELIBERE

M. le Maire est autorisé à signer :

- les marchés de travaux relatifs à l'opération « Amélioration des conditions de travail du centre technique des sports » suivants :

Lot n° 5 :	Electricité
Attribué à :	REVERCHON
Pour un montant de :	52 515,00 € HT.

Lot n° 6 :	Chauffage - Ventilation
Attribué à :	RABY SAS
Pour un montant de :	51 464,71 € HT.

Lot n° 7 :	Pont roulant
Attribué à :	LEVELEC
Pour un montant de :	19 922,00 € HT.

- les avenants et décisions de poursuivre éventuels et tous les actes contractuels s'y référant relatifs aux lots 5, 6 et 7 de l'opération d'amélioration des conditions de travail du centre technique des sports dans le cadre des crédits budgétaires inscrits pour cette opération.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

N. GAY